

Le profil des étudiants préparant le Diplôme d'Etat en Ingénierie Sociale ainsi que des éléments sur les besoins d'employeurs en matière « d'ingénierie sociale »

Le cadre de l'étude et la méthodologie de l'enquête

Cette étude s'inscrit dans le cadre d'une initiative conjointe de l'Union Nationale des Associations de Formation et de Recherche en Intervention Sociale (UNAFORIS) et du Réseau Universitaire des Formations Sociales (RUFs). Elle a été réalisée par le Laboratoire d'Etude et de Recherche Sociales de l'Institut du Développement Social de Haute-Normandie (LERS - IDS). Il s'agit d'une enquête par questionnaire (via une plate-forme en ligne) portant sur le profil des étudiants et des diplômés du Diplôme d'Etat en Ingénierie Sociale (DEIS), diplôme de niveau I créé en 2006 en vue de former des professionnels pour « exercer des fonctions d'expertise, de conseil, de conception, de développement et d'évaluation appliquées aux domaines des politiques sociales et de l'intervention sociale »¹.

L'enquête porte sur les étudiants recensés durant l'année 2013-2014 (« apprenants ») au sein des organismes de formation du réseau UNAFORIS et du RUFs, ainsi que sur les personnes déjà diplômées ayant suivi leur formation au sein de ces établissements (« titulaires »). L'échantillon d'étudiants et d'anciens étudiants a été constitué sur un mode non-probabiliste, notamment en raison du caractère trop général des sources disponibles² à propos des caractéristiques des étudiants DEIS (N= 454, dont 208 étudiants et 246 titulaires du diplôme)³, il ne s'agit pas d'une étude portant sur l'ensemble de l'appareil français de production « d'ingénieurs sociaux ». Vis-à-vis de la première enquête du même type effectuée en 2010 (N = 344, dont 237 « apprenants » et 107 « titulaires »), cette nouvelle enquête comprend un volet employeurs, 34 « employeurs » du champ social et médico-social ayant répondu à un questionnaire spécifique en ligne. Il s'agit très majoritairement de responsables d'associations (29) qui interviennent principalement dans le champ du handicap et de la protection de l'enfance, d'établissements publics relevant de la fonction publique hospitalière (3) et d'un Conseil général. Malgré leur faible nombre, au total, ces employeurs emploient 7 766 personnes, dont près de la moitié exercent des missions d'interventions sociale (47%, soit 3615 personnes).

Figurent donc dans cette synthèse les principaux éléments concernant les caractéristiques sociodémographiques, les motivations, les parcours professionnels précédant la formation, les situations professionnelles post-diplôme des personnes ayant répondu au questionnaire, ainsi que des éléments sur les profils recherchés par des employeurs pour occuper des fonctions d'ingénierie sociale, l'ensemble des données généralement exprimées en pourcentage des répondants.

Les principaux enseignements de l'enquête

Profils sociodémographiques

¹ Cf. décret n° 2006-770, NOR: SOCA0622038D, Art. D. 451-17.

² Les données de comparaison sont essentiellement issues de « l'enquête école » 2010 de la DREES. Voir Sandra Nahon, « La formation aux professions sociales en 2010 », Document de travail, Série statistiques, n° 164 - janvier 2012.

³ A titre indicatif, « l'enquête école » 2010 de la DREES comptabilisait 602 inscrits en formation « d'ingénierie sociale ».

Alors que dans « l'enquête école » 2010 de la DREES, 59% des étudiants sont des femmes, 58% des répondants à l'enquête en ligne sont de sexe féminin (59% parmi les « titulaires », 57% parmi les « apprenants »). Par ailleurs, les étudiants DEIS sont souvent des personnes issues des « classes moyennes » ayant déjà un parcours professionnel et personnel accompli. En effet, avec une moyenne d'âge de 46 ans (48 ans pour les « titulaires », 43 ans pour les « apprenants »), les étudiants/diplômés DEIS comptent une part importante d'individus dont le parent référent⁴ est (ou était) cadre supérieur ou exerce (ou exerçait) une profession intermédiaire (41% dans l'échantillon étudié contre 38,5% pour les formations « d'ingénierie sociale » ciblées dans l'étude DREES 2012), 79% ont des enfants (2 enfants dans 50% des cas) et 91% d'entre eux habitent une maison individuelle ou un immeuble non-HLM.

Les types d'établissements fréquentés

Dans l'ensemble, les personnes interrogées ont suivi leur formation DEIS en grande majorité dans un établissement de formation du travail social (70%), presque une fois sur quatre dans une université (23%) et dans une moindre mesure (7%) dans des collèges coopératifs. Notons que la part des personnes formées à l'université est plus importante chez les « apprenants » (28%) que chez les « titulaires » (18%)⁵.

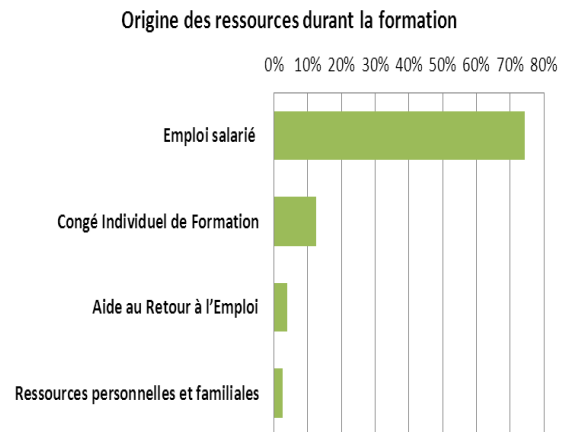
Parcours professionnels précédant l'entrée en formation

Avant d'entrer en formation DEIS, 96% des répondants exerçaient une activité professionnelle. Parmi les « apprenants », 4% sont demandeurs d'emploi et 1% étudiants.

Durant leur formation, les répondants sont majoritairement employés par des associations, notamment de la branche sociale et médico-sociale à but non-lucratif (72% des répondants). Ainsi, seulement 11% des répondants étaient employés par une collectivité territoriale, 10% par un établissement public ou de sécurité sociale et quelques-uns (18) relevaient d'autres types d'emplois (groupement d'intérêt public, profession libérale, lycée privé, etc.).

Plus des trois quarts d'entre eux sont en CDI ou fonctionnaires (95%), neuf fois sur dix à temps plein, et gagnent environ 2200 € net par mois, avec cependant des écarts assez importants, notamment dans la population des « apprenants ». Globalement, 25% des personnes interrogées ont un revenu net mensuel en-deçà de 1750 €, la moitié gagne entre 1750 € et 2500 € (médiane = 2000 €).

Durant la formation DEIS, 74% occupaient en même temps un emploi salarié, 13% étaient en Congé Individuel de Formation (CIF) et 4% bénéficiaient d'une Aide au Retour à l'Emploi (ARE). Seuls 12 répondants dépendaient principalement de ressources personnelles et familiales (3%). Ce qui n'est pas sans poser de questions sur les conditions de suivi du DEIS, dans la mesure où 90% des personnes qui occupaient un emploi salarié durant la formation étaient employées à temps plein et seulement 8% à temps partiel choisi.

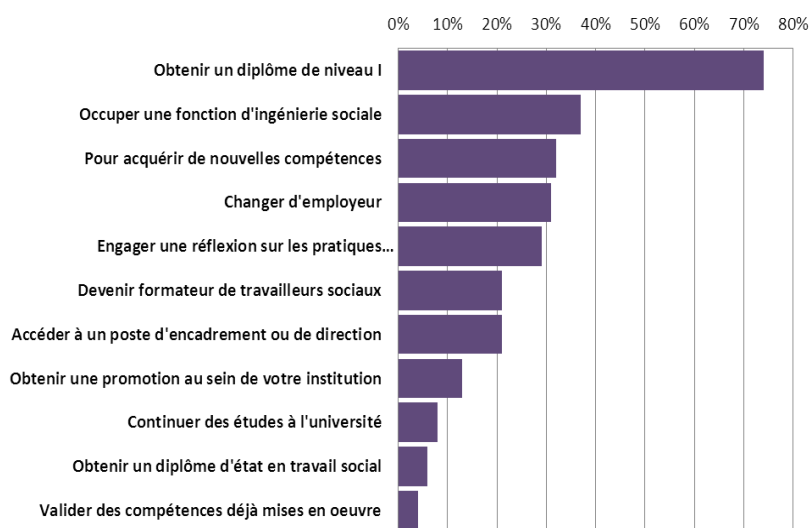


⁴ Le père si renseigné, sinon la mère.

⁵ Cette différence ne s'explique pas par le fait d'une augmentation des structures universitaires agréées pour délivrer le DEIS. En effet, entre 2009 et 2013, le nombre d'EFTS (22) et d'universités (6) est stable. Voir les fascicules édités par La lettre des managers de l'action sociale : *Guide 2009 des formations sociales de niveau I*, n°93, avril 2009 ; *Guide 2013 des formations sociales de niveau I*, n°181, avril 2013.

Du point de vue de la possession de diplômes avant l'entrée en formation DEIS, pratiquement neuf personnes sur dix (88%) ont au moins une qualification professionnelle du travail social, tandis que plus de la moitié (54%) ont au moins un titre universitaire (Licence, M1 et M2), 43% cumulant au moins une qualification professionnelle et un titre universitaire. Dans 67% des cas, le dernier diplôme obtenu avant d'entrer en formation DEIS est une qualification du travail social ou de l'animation (dont 56% de niveau III (DEASS, DEES, DEFA, DEETS, DEEJE, etc.) et 42% de niveau II (DSTS, DESJEPS, etc.)). La part des répondants, dont la dernière qualification obtenue est un diplôme délivré par une université, est de 26%, tandis que 7% avaient obtenus d'autres types de diplômes (DE paramédical, etc.). Dans ces conditions, une partie des personnes interrogées (29%) bénéficie d'un allègement ou d'une dispense de formation, principalement parce qu'elles sont détentrices du DSTS. Cette proportion est plus importante dans la population des « titulaires » (39%) que dans celle des « apprenants » (16%) : le « vivier » des titulaires du DSTS - dispensés et/ou allégés d'un certain nombre de « domaines de formation » - pourrait bien se réduire dans les années à venir.

Motivations pour obtenir le DEIS



Les motivations pour suivre le DEIS et le « double cursus » DEIS/Master universitaire

La majorité des personnes qui préparent le DEIS affirment d'abord vouloir :

- obtenir un diplôme d'Etat de niveau I (74% des personnes interrogées) ;
- occuper une fonction d'ingénierie sociale dans une institution (37%) ;
- acquérir de nouvelles compétences (32%) ;
- rechercher un moyen de changer d'employeur (31%) ;
- engager une réflexion sur leurs pratiques professionnelles (29%).

Vis-à-vis des résultats de l'enquête menée en 2010, on constate une proportion plus importante de personnes considérant que la formation DEIS peut leur permettre d'accéder à un nouvel emploi (31%, soit 10 points de plus qu'en 2010) ou espérant que le DEIS faciliterait leur accès à un emploi de formateur dans le travail social⁶ (21%, soit 3 points de plus qu'en 2010). Le DEIS, en permettant d'accéder à un diplôme d'Etat de niveau I est vraisemblablement perçu comme un atout en termes de mobilité professionnelle, qui peut permettre d'accéder à des emplois relativement valorisants.

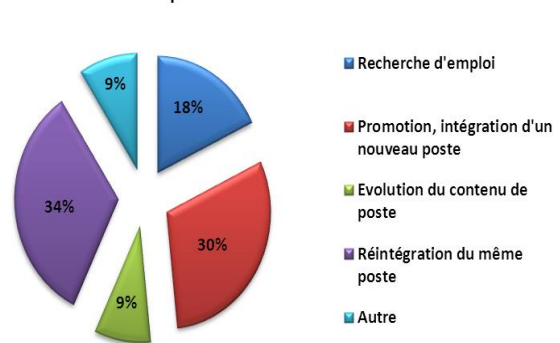
⁶ Parmi les répondants ayant précisé l'emploi qu'ils occupaient avant d'entrer en formation DEIS, 10 assumaient des fonctions de formation, dont une partie étaient « cadres pédagogiques » ou « responsables de formation ».

Trois quarts des personnes interrogées (74%) s'inscrivent dans une formation DEIS associée à un Master délivré par une université. Comme dans l'enquête de 2010, il s'agit très majoritairement de Masters à vocation professionnalisante reliés à des départements universitaires de sciences sociales comme la sociologie, les sciences de l'éducation, l'administration économique et sociale, etc.

En fonction des établissements, les mentions des masters concernent, d'une manière générale, l'intervention sociale abordée à partir d'une diversité d'aspects : les politiques sociales, le développement social, la conduite de changement dans les organisations, l'insertion sociale et l'exclusion, l'analyse et l'évaluation des politiques publiques, etc.

Malgré l'opportunité de suivre un double cursus, 26% des répondants affirment se concentrer uniquement sur le DEIS. Ceci confirme la moindre importance donnée à la possibilité de poursuivre des études universitaires dans les motivations des étudiants (8% des répondants). Néanmoins, lorsque ceux-ci choisissent effectivement de poursuivre un double cursus, ils obtiennent un Master huit fois sur dix.

Devenir des diplômés à l'issue de la formation



Le devenir des diplômés⁷

Parmi les personnes interrogées qui avaient déjà obtenu le DEIS :

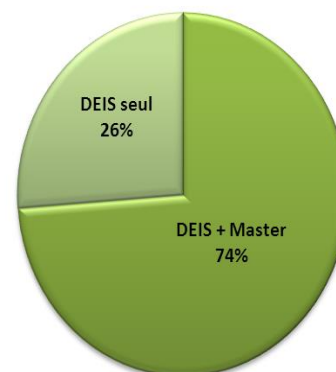
- 89% avaient un statut de cadre ;
- 39% ont obtenu une promotion, intégré un nouveau poste ou vu évoluer le contenu de leur poste (attribution d'une responsabilité de projet, etc.);
- 34% ont réintégré les postes qu'elles occupaient, sans modification de contenu ;
- 18% ont recherché un nouvel emploi.

Parmi les diplômés DEIS qui ont recherché un nouvel emploi, la grande majorité n'a pas connu de période de chômage. Quant aux nouveaux emplois, ils étaient souvent ouverts aux détenteurs d'autres qualifications du champ social (38% des cas), telles que notamment le CAFERUIS et le CAFDES.

Profils recherchés par des employeurs pour occuper des fonctions d'ingénierie sociale

Au sein des organismes employeurs ayant répondu au questionnaire, la quasi-totalité des salariés titulaires du DEIS et/ou du DSTS sont affectés à des fonctions de direction, de direction-adjointe ou d'encadrement d'équipe. Les domaines d'activités de ces salariés concernent d'abord « l'ingénierie de projet », la réalisation de tâches « d'évaluation », ayant trait à la « démarche qualité » ou de « management/animation d'équipes » (3,2

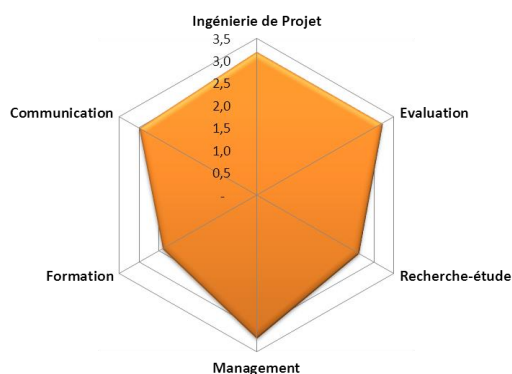
Double cursus DEIS/Master



⁷ Par rapport à l'enquête menée en 2010 qui ne concernait que 107 diplômés, la présente étude porte sur davantage de personnes (N « titulaires » = 246).

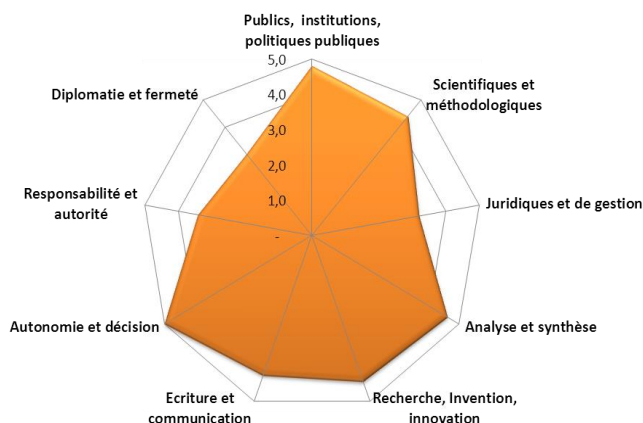
points en moyenne sur une échelle de 1 à 5), et à la « communication interne/externe » (3 pts). Les activités d'« étude-diagnostic » (2,6 pts) et de « formation » (2,4 pts) constituent quant à elles une part relativement congrue des postes concernés.

Contenus de postes de salariés titulaires du DEIS/DSTS



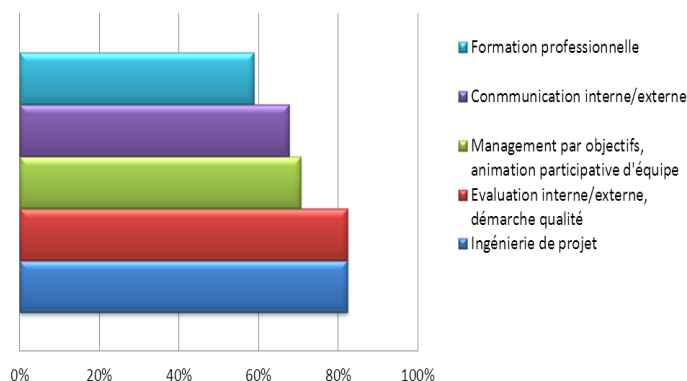
D'une certaine façon, les activités réalisées par les titulaires de DEIS et/ou DSTS expriment une relative élasticité vis-à-vis des compétences idéalement attendues par les employeurs en matière d'ingénierie sociale. En effet, ces derniers recherchent avant tout des personnes en mesure de faire preuve « d'autonomie » et de « prendre des décisions » (5 pts), disposant d'une bonne connaissance des « publics, institutions et politiques publiques » (4,8 pts), avec des « capacités d'analyse et de synthèse » (4,6 pts), en appui de connaissances « scientifiques et méthodologiques » (4,4 pts) et de capacités techniques de « recherche, invention, innovation ».

Compétences recherchées en matière d'ingénierie sociale



Ainsi, à cheval entre des attentes en termes de « développement de projet » et de « management d'équipe », il semblerait que le DEIS soit encore faiblement identifié à des fonctions spécifiques au sein des organismes de l'intervention sociale. D'ailleurs, les employeurs interrogés affirment que dans un avenir proche, ils ne prévoient pas de recrutement de poste « d'ingénierie sociale » en tant que tel. Mais ils expriment néanmoins des besoins de formation de leurs salariés, notamment en matière « d'ingénierie de projet », « d'évaluation » et de « démarche qualité ».

Besoins de formation en matière d'ingénierie, de développement et d'innovation



Les éléments recueillis auprès d'employeurs soulignent que la figure de « l'ingénieur » dans le champ social cherche encore sa place dans le paysage français de l'intervention sociale : ni tout à fait « manager », ni exclusivement « évaluateur » ou « développeur ». Dans tous les cas, l'enquête révèle qu'au-delà de la nécessité d'internaliser des compétences liées aux exigences politico-administratives d'un Etat social en recomposition (évaluation, qualité, appels à projets, etc.), le DEIS peut répondre à un réel besoin de formation de potentiels créatifs pour faciliter le renouvellement des pratiques professionnelles et des projets institutionnels.